

ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 579-20031212

Cousineau, Claude

De: Réseau des Femmes des Laurentides [rfl@qc.aira.com]

Envoyé: 11 décembre 2003 17:40

À: hrobert@assnet.qc.ca; Cousineau, Claude; Papineau, Lucie; Beaudoin, Denise; Caron, Jocelyne; Gosselin, Louisette

Objet: Lettre d'opinion du conseil d'administration du Réseau des femmes des Laurentides.

Page 1 de 5

Mesdames, Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous faire parvenir une lettre d'opinion envoyée aux médias de notre région et co-signée par les membres du conseil d'administration du Réseau des femmes des Laurentides sur les visées du gouvernement actuel en ce qui a trait aux femmes. Nous avons été outrées des propos tenus hier en chambre par la Ministre Courchesne. La lettre qui suit donne l'heure juste sur ce que pensent les groupes de femmes de notre région des politiques anti-démocratiques, anti-femmes et anti-progressistes du gouvernement Charest.

Blanche Paradis, coordonnatrice et membre du conseil d'administration du RFL



sur les régions du Québec nous a permis de constater que si le projet de loi 34 est adopté

page 2 des



RÉSEAU DES FEMMES
DES LAURENTIDES



LETTRE À LA RÉDACTION

St-Jérôme, le 11 décembre 2003

Pourquoi le Gouvernement Charest s'attaque-t-il aux femmes?

Le Réseau des femmes des Laurentides s'inquiète et s'interroge sur plusieurs projets de loi mis de l'avant par le Gouvernement du Québec qui sont désastreux pour la situation économique des femmes de la région en plus de les exclure de la prise de décision régionale en matière de développement.

Après avoir refusé de nommer une Ministre à la condition féminine, le gouvernement Charest s'est attaqué aux frais des services de garde, niant la nécessité de ce service pour soutenir la présence des femmes sur le marché du travail et leur permettre une autonomie financière. L'augmentation des coûts des services de garde nuira grandement aux femmes à revenu moyen faible particulièrement les cheffes de famille monoparentale. Notons simplement que les femmes de la région gagnent en moyenne 18 907\$ par année alors que la moyenne pour les hommes est de 29 939\$, soit un écart de plus de 10 000\$.¹ Ce qui nous fait dire que malheureusement encore aujourd'hui, « la pauvreté a un sexe ». De plus, si les frais de garde augmentent, le nombre d'heures de travail nécessaires à la survie économique des familles augmente. Cette situation va à l'encontre de toute la réflexion des dernières années sur la nécessité d'améliorer la conciliation travail-famille, particulièrement pour les femmes et pour les jeunes femmes². Le gouvernement Charest ne semble pas l'avoir compris.

En plus d'appauvrir davantage les femmes, le gouvernement Charest tente de les exclure des lieux de pouvoir en développement local et régional. Le projet de loi 34 qu'il s'apprête à voter à toute vapeur, menace les avancées obtenues en condition féminine dans le développement local et régional en ne précisant pas que les femmes doivent occuper la place qui leur revient dans la future instance de gouvernance régionale, la Conférence régionale des élus (CRE). En effet, comment les femmes pourront-elles participer pleinement en tant que partenaires du développement si l'on remet ce pouvoir décisionnel aux seuls élus municipaux. À ce jour dans les Laurentides, les femmes représentent 26% des membres des conseils municipaux et tout au plus 10% des maires et des mairesses. Aucune n'est préfète. Il y a une disproportion importante dans la représentation homme-femme qui nous inquiète car les femmes seront très faiblement représentées à la nouvelle structure de gouvernance régionale. Un bref

¹ Institut de la statistique du Québec basé sur les données 2000 de Statistique Canada

survol des régions du Québec nous a permis de constater que si le projet de loi 34 est adopté dans sa forme actuelle, les Conférences régionales des élus de six régions n'auront aucune représentation féminine, six autres auront une représentante féminine, deux autres en auront deux. Une seule région, la nôtre, en aura trois soit 15% des membres. C'est un énorme recul quand on sait que, actuellement, au Conseil régional de développement des Laurentides (qui sera remplacé par la CRE) les femmes représentent 38% des membres du conseil d'administration. De plus, une décentralisation vers les régions des pouvoirs et des budgets est à prévoir selon la ministre déléguée au développement économique et régional Nathalie Normandeau et le ministre en titre Michel Audet. Et les femmes seront en pratique exclues de ces décisions. C'est tout à fait inadmissible. Les représentants et représentantes de la société civile se demandent pourquoi eux aussi sont exclus de la CRE. Partout dans les régions, les groupes de femmes ont souligné ces problèmes et ont dénoncé ce projet de loi. Il est grand temps que Madame Normandeau et Monsieur Audet décident de reporter l'adoption de ce projet de loi. Ils se doivent de réaliser une véritable commission parlementaire et après avoir entendu l'ensemble des acteurs et actrices du développement régional, ils doivent apporter au projet de loi 34 des changements significatifs qui s'imposent.

À ce moment-ci, nous pourrions penser que la « cour est pleine ». Et bien non! Les femmes doivent en plus faire face à des projets de loi et des projets en réflexion qui sont loin de faire consensus. L'ouverture de l'article 45 du Code du travail sur la sous-traitance aura quel impact sur la santé économique des québécoises? Pourquoi le gouvernement du Québec refuse-t-il aux travailleuses des garderies en milieu familial et à celles tenant des ressources de type familial, la possibilité de se syndiquer? Où en est le plan d'action de lutte à la pauvreté? Les femmes assistées sociales ont besoin de mesures concrètes d'accès à la formation et aux études, et non, de mesures appauvrissantes qui nuiront à leurs capacités de s'en sortir. Et en plus, la responsable du dossier condition féminine au gouvernement, Madame Courchesne, Ministre des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, jongle avec l'idée abolir le Conseil du statut de la femme et le Secrétariat à la Condition féminine.

Non Madame Courchesne, quoi que vous en disiez, les femmes des Laurentides et du Québec ne sont pas d'accord avec les visées de votre gouvernement et sont actuellement sur tous les fronts et de toutes les luttes pour s'y opposer. Les femmes de la région des Laurentides réunies dans les groupes de femmes, syndiquées et non-syndiquées, pauvres et moins pauvres, militantes, bénévoles, travailleuses communautaires demandent au Premier Ministre Jean Charest de reporter l'adoption des projets de loi qui n'ont pas été analysés en fonction de leur impact sur les femmes et qu'il garantisse aux femmes de notre région et du Québec qu'aucun projet de loi ne limitera leurs droits, ne les appauvrira, ni n'augmentera leurs tâches. Nous refusons de retourner vingt ans en arrière.

Marcelle Giroux, Blanche Paradis, Francine Rochon, Aline Savoie, Marie Turcotte
Membres du conseil d'administration du Réseau des femmes des Laurentides.

Pour information : Blanche Paradis, coordonnatrice, (450) 431-1896 ou (450) 965-7372



-J-

ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 579-80031218

Page 4 de 5

**SFPQ**
SYNDICAT DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU QUÉBEC**SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC**

A l'attention du directeur de l'information:

Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) - Propos de la ministre Michelle Courchesne - Réingénierie de l'Etat : les femmes ne sont pas dupes!

QUÉBEC, le 11 déc. /CNW Telbec/ - Réagissant aux propos tenus hier, à l'Assemblée nationale, par la ministre responsable de la Condition féminine, Mme Michelle Courchesne, à l'effet que les groupes de femmes approuveraient les politiques gouvernementales mises de l'avant par les libéraux, la secrétaire générale du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Mme Lise Dionne, s'est dit tout à fait estomaquée par la déclaration de la ministre. "Ou Mme Courchesne est complètement déconnectée des groupes de femmes du Québec, ou bien elle ment effrontément à la population québécoise dans le but de vendre les réformes controversées du gouvernement", a commenté Mme Dionne.

Selon le SFPQ, qui travaille quotidiennement avec les différents groupes de femmes du Québec, il est certain que les organisations féministes sont parfaitement au fait des effets néfastes qu'aura la "réingénierie" de l'Etat. D'ailleurs, ces effets se feront particulièrement ressentir pour les femmes. "Que ce soit par l'augmentation des frais des services de garde, la diminution des prestations d'aide sociale pour les familles monoparentales, la diminution des programmes sociaux ou encore par le recours grandissant à la sous-traitance qui affectera particulièrement les femmes, il est certain que ces dernières seront confrontées aux conséquences des politiques néolibérales mises de l'avant par le gouvernement Charest", a expliqué Mme Dionne.

Par ailleurs, à l'instar de l'Intersyndicale des femmes, le SFPQ est inquiet du sort que réservera la "réingénierie" de l'Etat aux organismes gouvernementaux voués à la condition féminine, tels que le Conseil du statut de la femme (CSF) et le Secrétariat à la condition féminine. Selon un document transmis ce matin à la ministre par l'Intersyndicale "L'abolition du CSF aurait un effet dévastateur sur toutes celles et tous ceux qui s'appuient sur l'expertise du Conseil et particulièrement les groupes de femmes en région". Il faut souligner que depuis sa création il y a trente ans, le CSF a largement contribué à faire évoluer les mentalités et à faire avancer la cause des femmes, et ce, notamment à l'aide d'études et de recherches largement documentées et fréquemment citées et utilisées, tant ici qu'à l'étranger.

Il est possible de consulter l'avis de l'Intersyndicale des femmes via le site Internet du SFPQ, à l'adresse suivante : www.sfpq.qc.ca.

Renseignements: Stéphane Caron, Agent d'information, (418) 623-2424, poste 338, Cel.: (418) 564-4150

ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 579-00031212

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Page 5 de 5

**Les groupes de femmes n'acceptent pas du tout le changement
tel que proposé par le gouvernement Charest**

Montréal, le jeudi 11 décembre 2003 - En réplique à la déclaration faite hier, par la ministre Courchesne, dans le cadre de la période des questions à l'assemblée nationale, les groupes de femmes réitèrent leur opposition ferme aux projets de lois que le gouvernement Charest s'appête à voter à toute vapeur avant les Fêtes.

Ferventes défenderesses des droits des femmes et à l'avant-poste des grands changements sociaux qui ont bénéficié non seulement aux femmes mais à l'ensemble de la population depuis des décennies, les groupes de femmes dénoncent les reculs qu'entraînent, entre autres, les projets de loi 7 et 8, 25, 31 et 34. Si l'on parle des Centres de la petite enfance, une famille avec deux enfants subira une augmentation des tarifs de l'ordre de 1000.00 \$ par année, pour ne mentionner que cet impact. Les modifications à l'article 45 vont causer une dégradation des conditions de travail et un appauvrissement des travailleuses parce que des emplois actuellement encadrés par de bonnes conventions collectives passeront au secteur privé où ces travailleuses se retrouveront à la merci d'employeurs exploiters. D'ailleurs, les emplois qui passeront en sous-traitance comptent déjà parmi les moins rémunérés. Quant au projet de loi 34 sur la restructuration des régions, il va donner le pouvoir décisionnel aux seuls élus municipaux, ce qui aura pour effet de réduire presque à néant la participation et l'apport des femmes au développement des régions.

Les groupes de femmes rencontraient, mardi, la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Michelle Courchesne, pour discuter, entre autres, de l'avenir du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine. Au cours de cette rencontre, des dossiers d'actualité ont été abordés et, bien que la ministre a démontré de l'ouverture dans les échanges, les représentantes des groupes de femmes ont insisté sur l'urgence d'apporter des amendements majeurs aux projets de loi actuellement débattus.

Le Groupe des 13 est composé d'une vingtaine de regroupements nationaux qui représentent des centaines de groupes de femmes au Québec.

- 30 -

Pour information : Linda Lévesque
(514) 242-8909 cellulaire



